



Choisir LA SOLIDARITÉ.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



FÉDÉRATION
DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ

1. Influencer
les politiques
publiques P.8

2. Accompagner
et appuyer
le réseau P.16

3. Expérimenter
et innover P.28

4. Faire
fédération P.40



RAPPORT MORAL

par PASCAL BRICE,
président de la Fédération
des acteurs de la solidarité

Tenir, résister, ouvrir des perspectives pour les solidarités

L'année 2025 a été marquée par l'amplification de la mobilisation de la FAS, alors que la bascule dénoncée dès 2023 par notre Fédération ne cesse de s'amplifier, au détriment des personnes, des professionnel·les et des bénévoles, ainsi que de la cohésion du pays. Une véritable forme de maltraitance contre les personnes et les associations s'installe, caractérisée par une hausse inédite de la pauvreté, une profonde fragilisation économique des associations et une extension des atteintes aux principes fondamentaux de solidarité.

Jamais la pauvreté n'avait atteint un niveau aussi élevé depuis trente ans, comme l'INSEE l'a révélé en juillet 2025 avec un taux de pauvreté mesuré à 15 %. Chacune des treize Fédérations régionales de la FAS en fait le constat sur le terrain, à travers le décrochage de pans entiers des villes de toutes tailles et des campagnes.

Dans le même temps, une enquête nationale publiée par la FAS en octobre 2025 a mesuré l'ampleur de la menace économique pesant sur les acteurs de la solidarité : une association sur trois menacée de disparition, en raison de trésoreries comprimées par la hausse des coûts, la baisse des financements et les retards

de versement des subventions publiques. Cette réalité a été largement partagée dans les médias nationaux et régionaux. Aucun décideur ne peut arguer de l'ignorer. Tout en alertant, la FAS a multiplié les démarches et les prises de position dans le cadre de la préparation du budget 2026, dont les incertitudes renforcent la pression sur les trésoreries. À la fin de l'année 2025, la FAS a lancé un appel à la responsabilité budgétaire du Gouvernement et des parlementaires et continue de réclamer la mise en place de mesures urgentes d'accompagnement aux trésoreries.

L'année 2025 a confirmé la tendance au repli de la dépense publique de solidarité engagée depuis la sortie du Covid. Le développement de l'insertion par l'activité économique a été brutalement interrompu, après plusieurs années d'encouragements et malgré l'éloignement de la perspective du plein emploi. Le Baromètre des enfants à la rue 2025 de l'UNICEF France et de la FAS fait un constat alarmant, en août 2025, à quelques jours de la rentrée scolaire, 2159 enfants dont la famille a sollicité le 115, sont restés sans solution d'hébergement : une conséquence directe d'un sous-financement chronique de l'hébergement d'urgence. Pour la première fois depuis plus de 15 ans, le nombre de places d'accueil destinées aux demandeurs d'asile a été réduite alors que plus de 30 % d'entre eux ne sont pas pris en charge.

À ces atteintes budgétaires s'en ajoutent d'autres, politiques. Dans un climat général de banalisation - y compris au plus haut niveau de l'État, comme en témoignent les propos stigmatisants tenus par un ancien ministre de l'Intérieur, les attaques à l'encontre des personnes en difficultés, notamment aux allocataires du RSA ou étrangères, les atteintes aux droits des personnes et de l'action sociale n'ont pas cessé de s'amplifier. Certains préfets ont tenté d'imposer aux structures sociales des critères d'admission ou de remise à la rue hors de tout cadre légal. L'accès au séjour s'est gravement détérioré en raison des dysfonctionnements de la plateforme dédiée (ANEF) et des circulaires restreignant drastiquement les admissions exceptionnelles au séjour.

Face à de telles remises en cause, la FAS a mobilisé les leviers juridiques au niveau national et régional. Le Collectif des Associations pour le Logement (CAL), dont la FAS est co-porte-parole par l'intermédiaire de Nathalie Latour, directrice générale, a lancé, avec ses 40 associations membres, une action juridique inédite contre l'État pour non-assistance à personnes mal logées. D'autres recours ont également été engagés contre les dysfonctionnements de la plateforme ANEF et contre des directives préfectorales contraires à l'inconditionnalité.

La FAS s'est également portée en première ligne des mobilisations collectives pour défendre les moyens d'action des associations, le 18 septembre aux côtés d'organisations syndicales, puis le 11 octobre avec le Mouvement associatif. La Fédération a également poursuivi son investissement dans le cadre du Pacte de pouvoir de vivre, afin de faire prévaloir des solutions solidaires aux difficultés que traversent le pays et face à la banalisation continue des thèses de l'extrême droite.

Dans le même temps, la FAS a mis en place, dans chaque région et en lien étroit avec ses adhérents nationaux, des « fronts communs » afin d'opposer une unité associative à ces atteintes aux droits des personnes et des associations.

À ces résistances s'est ajoutée l'amplification des mobilisations de la FAS afin de mettre ses moyens d'action et de propositions à la hauteur de la vitalité associative, des besoins des personnes et des enjeux du pays. Un séminaire s'est tenu au CNAM à Paris en avril 2025 pour ouvrir le chantier de la réinvention de l'initiative associative et d'une coopération avec les pouvoirs publics respectueuse des libertés associatives, de l'expertise et de l'engagement des personnes accompagnées, des professionnel·les et des bénévoles. Le champ des fronts communs et des coopérations entre associations, ainsi que du renforcement de la FAS dans ses dimensions nationale et territoriale, ont fait l'objet d'un séminaire associant les instances des gouvernances en décembre 2025.

La FAS entend également ouvrir des perspectives nouvelles pour l'action associative. C'est dans cette dynamique qu'a été lancé, en novembre 2025, l'espace de la transformation écologique juste que la Fédération met à la disposition des personnes concernées, des travailleurs et travailleuses sociales, des bénévoles et des chercheurs. Cette initiative vise à permettre au travail social d'exercer pleinement son rôle de porteur des transformations sociales dans ce nouveau régime climatique.

Tenir face aux atteintes et aux incertitudes politiques et économiques ; résister, savoir s'opposer et organiser l'unité associative face à la banalisation de l'inacceptable ; ouvrir des perspectives porteuses d'enthousiasmes, de coopérations et d'avenir pour les personnes, les libertés associatives et la cohésion du pays : voilà ce qui a fait la ligne d'action de la FAS en 2025 et le restera plus encore en 2026.

QUI SOMMES-NOUS ?

NOUS

sociale

& SOLIDAIRE

Militante de la conquête
et de l'effectivité des droits

SOMMES

PARTICIPATIVE

Porteuse des valeurs démocratiques
également défendues dans notre
fonctionnement interne

laïque

Attentive au plein respect de la liberté de
croire et de ne pas croire et à combattre
les pressions qui s'exerceraient contre
cette liberté

UNE

écologique

Active pour prendre notre part dans
la protection de la planète avec et
pour les personnes en précarité

FÉDÉRATION

féministe

Mobilisée pour la conquête et la
défense des droits et des libertés
des femmes en précarité

MILITANTE

Engagée pour la défense
des droits, par la recherche de
solutions, la construction avec
l'ensemble des acteur·ices
et dans l'instauration
d'un rapport de forces si
nécessaire

décentralisée

Ancrée dans la vie des personnes
et des acteur·ices dans les territoires
où elles/ils agissent



1 MILLION

de personnes accompagnées et/ou accueillies par nos adhérents

924 ASSOCIATIONS & ORGANISMES

adhérents engagés au service des personnes en situation de précarité, pour les accompagner et les accueillir

24 ADHÉRENTS NATIONAUX

+52 

nouveaux adhérents au cours de l'année 2025 + 166 en 3 ans

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Bienvenue à Forum réfugiés !

« Forum réfugiés et la FAS partagent depuis longtemps un engagement commun en faveur des droits des personnes les plus vulnérables, en croisant expertise de l'asile et connaissance du secteur des solidarités.

Dans un contexte de durcissement des politiques de soutien aux associations engagées auprès des plus vulnérables, le renforcement des coopérations entre acteurs de la solidarité est devenu indispensable pour renforcer notre capacité d'expression et d'intervention. C'est pourquoi Forum réfugiés a décidé d'adhérer formellement à la FAS. »

SYLVIE GUILLAUME, présidente



Bienvenue à Lianes !

« À l'association LIANES, nous luttons contre l'exclusion sociale grâce à la médiation par l'animal. Adhérer à la FAS s'est imposé pour renforcer nos coopérations avec les acteurs du territoire, partager nos retours de terrain, faire évoluer les pratiques d'accueil des personnes avec leurs animaux et porter collectivement une approche plus inclusive. »

ANNE TROTZIER, directrice



INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES



Une année d'engagement pour les droits et la solidarité

En 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité a pleinement assumé son rôle d'actrice engagée dans la défense et l'amélioration des politiques publiques, dans un contexte marqué par une instabilité politique durable, des tensions budgétaires accrues et une remise en cause croissante des droits des personnes les plus précaires. Face à ces défis, la FAS s'est mobilisée tout au long de l'année pour défendre les principes qui fondent son action et traduire les besoins du terrain en actions et recommandations.

Par son engagement, la FAS a interpellé les pouvoirs publics à tous les niveaux : contributions aux débats budgétaires, propositions d'amendements, rencontres institutionnelles, publications de notes de positionnement, recours juridiques et mobilisations collectives aux côtés de ses adhérents et partenaires. Qu'il s'agisse de l'hébergement d'urgence, du droit au logement, de l'accès à l'emploi, de la santé des personnes exilées ou de la lutte contre le sans-abrisme des enfants, la FAS a constamment souligné l'urgence d'adopter des politiques à la hauteur des besoins et des droits.

En s'appuyant sur l'expertise de son réseau, la FAS a également œuvré à faire reconnaître l'apport essentiel des associations à la cohésion sociale, à la dignité des personnes et à l'efficacité de l'action publique. Dans un contexte de fragilisation du secteur associatif, elle a porté une voix collective, exigeante et constructive, pour réaffirmer que la solidarité n'est pas une variable d'ajustement, mais un choix politique fondamental.

17 AUDITIONS
des expert·es de la FAS
à l'Assemblée nationale
et au Sénat

10 RENDEZ-VOUS
ministériels

90 AMENDEMENTS
proposés aux
parlementaires
dont **75** pour le PLF 2026

4 PROJETS
DE LOI AMENDÉS

- Projet de loi de finance 2025
- Projet de loi de finance 2026
- Projet de loi d'urgence pour Mayotte
- Proposition de loi Territoires zéro chômeur de longue durée

12 MOIS D' ACTIONS *et de mobilisations pour la solidarité*

JANVIER

PLF 2025 : la FAS mobilisée pour un budget à la hauteur des défis sociaux

Dès le 13 janvier, alors que le budget 2025 n'est pas encore voté, la FAS envoie un courrier au nouveau gouvernement de François Bayrou et aux député-es pour les engager à faire « les choix budgétaires 2025 qui permettent de poursuivre l'action des associations. »

Le 29 janvier, en opposition à une proposition de fermer 6500 places d'hébergement destinées aux demandeurs d'asile, la FAS, France terre d'asile et Forum réfugiés signent une tribune publiée dans Libération, alors que plusieurs milliers de personnes en demande d'asile sont déjà empêchées d'accéder à un hébergement faute de places.

Dans le budget 2025 voté en février, et sur les 51 amendements proposés par la FAS, nous avons obtenu l'ouverture de 2 000 places d'hébergement supplémentaires pour les enfants à la rue et les femmes victimes de violences ; l'augmentation des budgets pour les personnes déplacés Ukrainiens et de l'aide financière à l'insertion sociale pour les personnes en parcours de sortie de la prostitution.

FÉVRIER



Procès du mal-logement : 40 associations attaquent l'État en justice

Le 13 février, le Collectif des Associations pour le Logement, dont la FAS est co-porte-parole, dépose, avec ses 40 associations membres, deux recours en responsabilité contre l'État pour non-respect de ses obligations en matière d'hébergement d'urgence et de droit au logement.

L'affaire comprend deux recours distincts :

- Un recours sur l'hébergement d'urgence, qui engage la responsabilité de l'État en raison de sa défaillance relative à l'accueil inconditionnel en matière d'hébergement d'urgence ;
- Un recours sur le Droit au logement opposable (DALO), qui met en cause l'État pour son incapacité à remplir ses obligations légales en matière d'attribution de logements aux publics prioritaires.

Cette action collective exceptionnelle est soutenue par plus de 60 000 signataires d'une pétition en ligne et s'inscrit dans la stratégie de vigilance et de mobilisation de la FAS pour défendre les droits fondamentaux des personnes.

MARS

Une concertation nationale pour une loi du droit à l'emploi

Après un an de concertation et cinq conférences territoriales qui ont réuni près de 1 000 personnes en 2024, les 17 organisations nationales engagées pour l'emploi et la solidarité, dont la FAS, ont remis leurs propositions aux décideur-ses, représentant-es du Gouvernement et parlementaires, pour nourrir une future loi du droit à l'emploi. Les grands principes de cette concertation ont été repris dans le préambule de la proposition de loi déposée par Stéphane Viry et signée par 138 député-es, visant à pérenniser et étendre progressivement l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, dont la FAS est co-fondatrice. La FAS, Coorace et Emmaüs France portent ensemble des amendements à cette proposition de loi.



AVRIL



Carence fautive dans l'Administration Numérique des Étrangers en France : la FAS dépose un recours au Conseil d'État

Révélés par l'enquête de la FAS « Accès aux droits entravé, insertion empêchée », les graves dysfonctionnements du logiciel d'Administration Numérique des Étrangers en France (ANEF) entravent l'accès des personnes étrangères à leurs droits au logement, à la santé, aux prestations sociales mais aussi au marché du travail. Censée simplifier les démarches administratives, l'ANEF est devenue un outil qui fabrique de la précarité. Face à cette situation inacceptable, la FAS et neuf associations adhérentes et partenaires - Forum réfugiés, Secours Catholique Caritas-France, Emmaüs Solidarité, France terre d'asile, Coallia, JRS France, Aurore, La Cimade et le Groupe SOS Solidarités - ont déposé un recours devant le Conseil d'État pour dénoncer la « carence fautive » de l'État et exiger des corrections urgentes.

MAI



Inconditionnalité et continuité de l'accueil : une note de positionnement pour réaffirmer l'engagement de la FAS

Alors que les adhérents de la FAS signalent une pression importante des services de l'État sur les dispositifs d'hébergement, le conseil d'administration de la FAS réaffirme, à travers une note adoptée à l'unanimité, sa vigilance et sa détermination à défendre les principes qui fondent son engagement et qui sont inscrits dans le Code de l'action sociale et des familles : l'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement.

Cette note appelle l'ensemble du réseau à la vigilance, à la réaction et à l'unité pour faire respecter ces droits dans un contexte où les injonctions à la « fluidité » dans les dispositifs d'hébergement se traduisent trop souvent par des remises à la rue.

JUIN

« Faire vivre la solidarité face aux vents contraires » : la FAS adopte une motion en assemblée générale

Marquant sa vive inquiétude et réaffirmant la fermeté de son engagement pour accompagner et unir les acteurs de la solidarité, leur donner de la force et s'engager dans tous les espaces de coopération possibles, la FAS adopte la motion « Faire vivre la solidarité face aux vents contraires » lors de son assemblée générale 2025.

Cette motion rappelle que, malgré les conditions d'intervention des associations qui se détériorent, alors que les besoins des personnes en situation de précarité augmentent, la FAS tire sa force des valeurs de solidarité qu'elle incarne partout dans les territoires aux côtés de ses adhérents, de ses partenaires et avec les professionnel·les, les bénévoles et les personnes accompagnées, ainsi que de la vitalité de ces acteurs et de son esprit de coopération avec les pouvoirs publics nationaux et locaux



JUILLET

Rencontre avec le Premier ministre François Bayrou : engagements, inquiétudes et attentes

Le 3 juillet une rencontre a eu lieu entre les associations de solidarité et le Premier ministre. Pascal Brice a alerté sur les menaces qui pèsent sur l'action associative : coupes budgétaires, stigmatisation des personnes les plus fragiles, remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil et bureaucratisation croissante du travail social. Pascal Brice, président de la FAS, a rappelé les priorités de la Fédération : valoriser l'apport des associations, renforcer les coopérations, défendre les droits et améliorer les modèles économiques.

Le Premier ministre François Bayrou s'est engagé à organiser le combat contre la pauvreté, à lever les obstacles bureaucratiques et à ouvrir une réflexion sur l'avenir de l'hébergement et du Logement d'abord. La FAS appelle à créer de véritables espaces de co-construction des solutions, à reconnaître l'innovation sociale, à programmer durablement l'accompagnement – y compris pour les personnes étrangères – et à apporter des réponses adaptées aux dysfonctionnements des politiques publiques qui entretiennent la précarité.

AOÛT



Enfants à la rue : le 7^e baromètre FAS – Unicef France révèle l'urgence d'agir

À la veille de la rentrée scolaire, 2 159 enfants étaient contraints de passer la nuit à la rue. Un chiffre en hausse de 30 % par rapport à 2022, qui traduit un échec des politiques publiques, malgré des engagements répétés des gouvernements successifs. Après l'adoption par le Sénat, à l'unanimité, d'une proposition de résolution portée par nos deux organisations, nous poursuivons le travail avec les parlementaires pour obtenir :

- Une augmentation des places d'hébergement adaptées aux besoins des familles
- Une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement
- Des moyens suffisants inscrits dans le projet de loi de finances 2026

Nous demandons des engagements législatifs concrets qui garantissent un hébergement à chaque enfant car « tant qu'il n'y a pas de volonté politique de mettre fin au sans-abrisme des enfants, on n'y arrivera pas » comme l'a affirmé Nathalie Latour, directrice générale de la FAS, lors de la conférence de presse de présentation du baromètre 2025.



SEPTEMBRE

Défendre la solidarité et la dignité face à la montée des exclusions

Le 18 septembre, la FAS s'est associée aux mobilisations intersyndicales contre des choix budgétaires qui fragilisent la solidarité et aggravent la précarité. Par la diffusion d'un communiqué de presse, la FAS alerte sur la précarité en hausse et appelle ses adhérents à s'emparer de tous les espaces d'ouverture pour mettre en valeur leur contribution à la dignité des personnes, à la tranquillité publique et au dynamisme économique du pays par l'accès au travail.

La FAS dénonce l'expansion constante de formes de plus en plus décomplexées de stigmatisation des sans-abris, des bénéficiaires du RSA, des femmes victimes de violences et des étrangers notamment. Elles se traduisent depuis le début 2025 par une multiplication de pressions de la part de certaines préfectures.

OCTOBRE

Ça ne tient plus ! la FAS se mobilise avec tout le secteur associatif

Le 11 octobre, avec le Mouvement associatif, la FAS a porté haut et fort la voix des associations de solidarité aux côtés de ses adhérents, dans tous les territoires. Pris dans un véritable étau entre des financements de plus en plus incertains et une explosion des besoins d'accompagnement, les associations sont en danger.

Pour objectiver cette réalité, la FAS a mené en 2025 une enquête nationale pour alerter sur les « Associations de solidarité en voie de disparition ». Les résultats sont alarmants : la moitié des associations voient leur situation financière se dégrader, et un tiers d'entre elles sont menacées de disparition. Actrices sociales et économiques à part entière, elles accompagnent, emploient, paient des charges, innovent et créent de la valeur au niveau local et national. Sans elles, c'est la cohésion sociale qui vacille.





Faire de l'accès à la santé une réalité pour les personnes exilées

À l'occasion d'une Journée nationale dédiée, la FAS a présenté son plaidoyer « Santé des personnes exilées » en réaffirmant l'urgence de garantir un accès effectif, continu et coordonné à la prévention et aux soins pour tous·tes. Élaboré à partir de constats de terrain partagés par les professionnel·les et les personnes concernées, ce travail met en évidence des obstacles persistants : difficultés d'accès aux droits, insuffisante prise en compte des vulnérabilités, saturation du système de santé et freins majeurs en santé mentale. La FAS rappelle que reconnaître des droits ne suffit pas, encore faut-il en permettre l'exercice réel. Les réponses apportées aux personnes exilées constituent un levier d'amélioration pour l'ensemble du système de santé. Le plaidoyer formule des recommandations concrètes pour renforcer les dispositifs existants et développer les compétences des acteurs, dans une approche globale, inclusive et respectueuse de la dignité de tous·tes.

DÉCEMBRE

PLF 2026 : des choix budgétaires engageant la responsabilité collective

En décembre 2025, la FAS s'est fortement mobilisée dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2026, marqué par une forte instabilité politique. Des avancées importantes ont été obtenues lors des débats à l'Assemblée nationale : renforcement de l'hébergement d'urgence, soutien à l'insertion par l'activité économique et sécurisation de milliers de parcours d'insertion, partiellement reprises au Sénat. Le rejet de la partie « recettes » à l'Assemblée nationale a fait peser de lourdes incertitudes sur les politiques de solidarité, dans un contexte d'aggravation de la pauvreté. La FAS a appelé les pouvoirs publics à un sursaut de responsabilité pour garantir un budget à la hauteur des enjeux de dignité humaine et de cohésion sociale.



ACCOMPAGNER ET APPUYER LE RÉSEAU



La force du réseau : coopérer pour mieux agir

Face à la progression des vulnérabilités et aux difficultés croissantes du secteur associatif, la Fédération des acteurs de la solidarité a renforcé son action de soutien auprès des structures de terrain, mais également intensifié la mobilisation de ses membres afin de consolider les réponses apportées aux publics les plus vulnérables. Aux côtés des associations et des professionnel·les

confronté·es à des tensions accrues, humaines, financières et institutionnelles, la FAS a poursuivi un objectif central de son projet fédéral 2022-2027, inscrit dans l'axe 3 « Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives ».

Tout au long de l'année, la FAS a fait du travail collectif au sein du réseau, un levier majeur pour renforcer les compétences, consolider les pratiques et construire des réponses à partir de l'expérience du terrain. Les Groupes d'appui nationaux, les webinaires et les Journées nationales et régionales ont constitué autant d'espaces d'échange, de partage d'expériences et de co-construction, favorisant la circulation des savoirs entre les territoires et le niveau national, et permettant de mieux comprendre les réalités sociales.

Cet accompagnement s'est également traduit par une production soutenue de ressources, d'enquêtes et d'outils méthodologiques, et par un appui juridique renforcé. En mettant en lumière le quotidien des personnes en situation de précarité et des structures qui les accompagnent, la FAS a consolidé une expertise collective au service du plaidoyer et de la défense des droits.

Cette action témoigne d'une conviction forte : c'est en prenant soin de son réseau, en reconnaissant et en valorisant l'expertise des acteur·ices de terrain, et en encourageant la coopération entre les associations et les personnes accompagnées, que la FAS renforce leur capacité d'action. Elle soutient ainsi une solidarité engagée, exigeante et porteuse de changements concrets pour les personnes et les territoires.

48 GROUPES D'APPUI
nationaux co-animés par
les élu·es et les chargé·es
de mission

29 WEBINAIRES
près de 7000 inscrit·es

15 ÉVÉNEMENTS
plus de 4 000 inscrit·es

+ DE 30
PUBLICATIONS

NOS ÉVÈNEMENTS 2025

Dans son projet fédéral 2022-2027, la FAS réaffirme sa volonté d'accompagner et d'appuyer les acteurs du réseau dans l'évolution de leurs pratiques et le partage d'expériences. Pour y parvenir, elle mise sur des temps forts de rencontre et de réflexion au sein du réseau, à travers des événements thématiques en présentiel. En 2025, cinq Journées nationales et un colloque ont réuni plus de 1700 participant·es.



← Un colloque pour changer les règles du jeu entre associations et pouvoirs publics

Organisé avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) le 7 avril 2025, l'événement a réuni plus de 650 participant·es pour penser collectivement l'avenir des relations entre associations et pouvoirs publics. Les échanges ont porté sur les innovations démocratiques initiées par le monde associatif, dans la suite de notre recherche action pilotée avec Jean Louis Laville, la construction de cadres mieux adaptés à ses réalités et l'exploration de nouvelles règles du jeu. Pascal Brice, président de la FAS, a appelé à refuser la résignation : « Il est temps de savoir dire non, d'être subversif et d'investir tous les interstices démocratiques possibles. »

Logement d'abord : une Journée nationale pour valoriser le rôle clé de la veille sociale et des SIAO →

Dans un contexte de crise du logement durable et de saturation du parc d'hébergement, plus de 200 personnes se sont réunies le 20 mai 2025 lors d'une Journée nationale organisée par la FAS, consacrée au rôle fondamental de la veille sociale et des SIAO dans le Logement d'abord. Cette journée a mis en lumière l'importance des professionnel·les de la veille sociale, premier maillon de l'« aller-vers », et des SIAO, acteurs centraux des territoires par leur connaissance fine des besoins et la coordination des parcours.



La culture comme levier d'inclusion : une Journée nationale pour affirmer la dignité de tous·tes →

Près de 200 professionnel·les de l'action sociale, de la culture, de la santé, du médico-social, ainsi que des personnes accompagnées, se sont réunis le 25 septembre 2025 pour la Journée nationale culture de la FAS « Quand Culture et Social se bousculent ». Aurélie Filippetti, écrivaine et ancienne ministre de la Culture, et Pascal Brice, président de la FAS, ont affirmé ensemble : « Encourager la participation de tous·tes à la vie culturelle, en particulier des personnes les plus exclues, c'est affirmer leur dignité. »



← Vers un accès aux soins équitables : une Journée nationale sur la santé des personnes exilées

Le 18 novembre 2025, la FAS a organisé une Journée nationale dédiée à la santé des personnes exilées, réunissant plus de 200 professionnel·les pour examiner les obstacles persistants à l'accès aux soins : complexité administrative, barrières linguistiques, précarité et saturation des services. À cette occasion, la FAS a présenté son plaidoyer et animé des tables rondes et ateliers, mettant en lumière l'urgence d'un engagement collectif pour garantir un accès effectif et équitable à la prévention et aux soins.



Travail social et transition écologique : 120 acteur·ices réunis pour penser l'avenir

La FAS a organisé sa première Journée nationale consacrée à l'impact de la transition écologique sur le travail social. Chercheur·ses, professionnel·les et personnes accompagnées ont partagé leurs savoirs et expériences à travers des tables rondes et ateliers. Les échanges ont porté sur les enjeux climatiques, la précarité énergétique, la formation et les actions de terrain, soulignant le rôle central du travail social pour relever les défis écologiques.

Une Journée nationale dédiée au droit à l'emploi pour tous·tes

Le 2 décembre, la FAS a organisé une Journée nationale sur l'emploi et l'IAE, rassemblant une centaine de participants : des associations, des collectivités, des services de l'État et des personnes concernées. Dans un contexte de fragilisation du secteur et d'orientations budgétaires menaçant l'IAE, les échanges ont souligné le rôle clé de l'emploi comme levier de dignité et de cohésion sociale. La FAS a insisté sur l'importance de soutenir les acteurs de terrain et de garantir la participation des personnes éloignées de l'emploi.

NOS ENQUÊTES 2025

Pour renforcer l'observation sociale au sein du réseau, et répondre aux objectifs définis dans le projet fédéral 2022-2027 intitulé « développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses », les équipes de la FAS nationale ont réalisé six enquêtes en 2025. L'objectivation de ces données permet une meilleure compréhension des réalités des personnes en situation de précarité, et de celles et ceux qui les accompagnent, afin d'appuyer notre plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

Accès au parcours de sortie de prostitution : au cœur des réalités du terrain

AVRIL 2025

À travers ce premier volet portant plus particulièrement sur les commissions départementales de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, la FAS souhaite objectiver les disparités de mise en œuvre de la loi du 13 avril 2016 et identifier les freins rencontrés sur le terrain pour accéder au parcours de sortie de la prostitution.

Femmes et sans-abrisme volet 2 : la féminisation de la précarité augmente

MAI 2025

Le deuxième volet de cette enquête s'appuie sur les dispositifs de la veille sociale que sont les accueils de jour et les maraudes. Il fait suite à un premier volet de l'enquête, publié en 2024 et dresse, une fois encore, un constat alarmant de la crise du sans-abrisme que traverse la France. Elle met en lumière l'ampleur croissante du phénomène des femmes sans-abri, qu'elles soient seules ou accompagnées d'enfants.

Culture et solidarité : leviers essentiels pour lutter contre la précarité

SEPTEMBRE 2025

Dans un contexte social et politique tendu, marqué par la fragilisation des secteurs social et culturel, les résultats de cette enquête montrent que la culture occupe déjà une place importante dans l'accompagnement social, avec des effets positifs tant pour les personnes accompagnées que pour les professionnel·les. Toutefois, faute de financements, de structuration et de reconnaissance institutionnelle, cette dimension demeure encore trop souvent négligée.

Associations de solidarité en voie de disparition

SEPTEMBRE 2025

Cette enquête inédite sur l'état du secteur associatif de la solidarité révèle notamment que 30 % des associations sont menacées de disparition à court terme. Pris dans un étau entre hausse record de la pauvreté et financements de plus en plus incertains, les acteurs de la solidarité doivent accompagner toujours plus de personnes, avec moins de moyens.

Expulsions locatives en hausse, solidarité sous pression

OCTOBRE 2025

Dans un contexte de crise durable du logement, cette enquête nationale révèle une hausse continue des expulsions locatives et l'insuffisance des dispositifs de prévention. Menée auprès des acteurs du logement accompagné, elle alerte sur des situations de fragilité accrues et appelle à des réponses publiques structurelles et solidaires.

APPUI JURIDIQUE

Défendre les droits, outiller le réseau : l'action juridique de la FAS en 2025

La FAS analyse, accompagne et apporte une expertise juridique au réseau sur les enjeux liés à l'action sociale.

En 2025, elle a poursuivi sa stratégie contentieuse en défense des principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil en hébergement d'urgence.

En tant que co-porte-parole du Collectif des Associations pour le Logement (CAL), la FAS a pris part à une action inédite engagée contre l'État pour « non-assistance à personnes mal-logées », à travers deux recours visant ses carences en matière d'hébergement d'urgence et de mise en œuvre du droit au logement opposable (DALO).

Elle a aussi accompagné plusieurs FAS régionales et associations dans la défense de ces principes auprès des préfetures, notamment par la co-signature de courriers pré-contentieux et l'appui à la renégociation de conventions entre l'État et les gestionnaires d'hébergement d'urgence.

Concernant les personnes en situation de précarité, deux décisions de justice ont confirmé l'illégalité des arrêtés interdisant les distributions alimentaires à Calais et à Paris, contestées par la FAS. Celle-ci a également soutenu deux autres recours dirigés contre des arrêtés anti-mendicité.

Enfin, la FAS a piloté et déposé, aux côtés de neuf associations, un recours devant le Conseil d'État pour « carence fautive » de l'État, en raison des dysfonctionnements de l'Administration numérique des étrangers en France (ANEF).

En parallèle, la FAS a élaboré plusieurs outils juridiques à destination de son réseau. Quatre publications ont particulièrement marqué l'année, portant sur la gestion des excédents de subventions dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), la fermeture des places dans le dispositif national d'accueil, l'accompagnement des jeunes majeurs et le droit à l'hébergement. Ces outils, diffusés notamment via des webinaires, permettent d'identifier les leviers juridiques pour garantir l'accès aux droits, de sécuriser les pratiques et, le cas échéant, d'engager des actions contentieuses.



Les guides juridiques publiés en 2025

→ [L'accompagnement des jeunes majeur-es, des avancées de la loi « Taquet » à appliquer, mai 2025](#)

→ [Droit à l'hébergement : comprendre, agir, protéger, septembre 2025](#)



LES ACTIONS

des fédérations régionales

pour appuyer le réseau sur tous les territoires

FAS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Consultation des adhérents pour co-construire la FAS de demain

Dans le cadre des travaux engagés par la FAS nationale pour penser « La FAS de demain », la FAS AURA a souhaité associer ses adhérents aux réflexions, afin de s'appuyer sur les réalités des associations et d'agir au plus près de leurs retours.

À l'occasion de sa journée de rentrée des adhérents, le 7 octobre 2025, des world cafés ont été organisés autour de trois thématiques : les projets, l'animation du réseau et le plaidoyer. Pour chaque sujet, l'objectif était de recueillir les avis des participant-es et d'identifier les constats, les besoins, les propositions et les attentes des adhérents, vis-à-vis de la FAS.

Au total, une soixantaine de personnes ont participé à ces échanges, contribuant à la richesse des discussions et à la collecte de contenus et d'informations précieuses pour la suite.

FAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viellir en marge : mieux accompagner le vieillissement en situation de précarité

Le 6 novembre 2025, la FAS Bourgogne-Franche-Comté organisait la Journée régionale « Vieillir en marge, regards croisés sur le vieillissement en situation de précarité », réunissant une soixantaine de professionnel-les du social et du médico-social.

Les travaux de recherche présentés par Carine Cordier et Thibault Besozzi ont permis de mieux comprendre les parcours de personnes vieillissantes en situation de précarité, souvent « hors dispositifs ». Nicolas Droin et Jérôme Narcy de l'Observatoire régional de santé et nt apporté un éclairage sur l'évolution des politiques publiques en matière de vieillissement.

Deux tables rondes interprofessionnelles ont ensuite illustré, à partir d'expériences de terrain, des réponses et pratiques innovantes, notamment en matière d'accompagnement global, de lutte contre l'isolement et de fin de vie. Cette journée a mis en évidence la nécessité de renforcer les coopérations pour construire des réponses dignes.

FAS BRETAGNE

Forum Accès aux droits : un engagement en faveur du pouvoir d'agir

Le 4 novembre 2025, la FAS Bretagne soutenait l'organisation du premier Forum Accès aux droits porté par Convergence Ille-et-Vilaine, à Rennes. Cet événement a réuni 250 participant·es, salarié·es en parcours d'insertion et professionnel·les, autour d'un objectif commun : renforcer l'accès effectif aux droits et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Grâce à la mobilisation de 21 partenaires institutionnels et associatifs (CAF, CPAM, Carsat, associations spécialisées), le forum a proposé des stands thématiques, des conférences et des ateliers autour du logement, de la santé, de la mobilité, de l'emploi et des droits sociaux. Les échanges ont permis des avancées concrètes : dossiers administratifs débloqués, ouvertures de droits, rendez-vous programmés ou encore solutions de covoiturage organisées.

Au-delà des réponses apportées, cette journée a renforcé les dynamiques partenariales et illustré l'importance des démarches d'« aller-vers », au cœur des valeurs portées par la FAS Bretagne.

FAS CENTRE-VAL DE LOIRE

Fragilisation du tissu associatif : une conférence-débat sur les financements des associations

Le 17 juin 2025, la FAS Centre-Val de Loire coorganisait avec ses partenaires en région (Le Mouvement associatif, l'Uriopss, le Coorace, le Réseau des acteurs du réemploi, le CRPA), une conférence-débat « Situation financière des associations en Centre-Val de Loire : ça ne tient plus ! », un temps fort pour alerter sur la fragilisation du tissu associatif.

À cette occasion, Martin Bobel, conseiller au CESE et vice-président du Mouvement associatif, a présenté l'avis « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique ». Les associations, qui représentent près de 3 % du PIB et jouent un rôle essentiel de cohésion sociale et démocratique, subissent une baisse massive des subventions, remplacées par des logiques concurrentielles. Résultat : 90 % d'entre elles manquent de financements pérennes.

Le CESE appelle à un sursaut : sécuriser juridiquement et financièrement les subventions, simplifier les procédures, instaurer des financements pluriannuels et reconnaître pleinement l'utilité sociale et démocratique des associations. Un enjeu majeur pour nos territoires.

Plus de 130 personnes ont répondu présentes, avec un appel fort de la part des personnes concernées, qui ont clôturé la conférence.



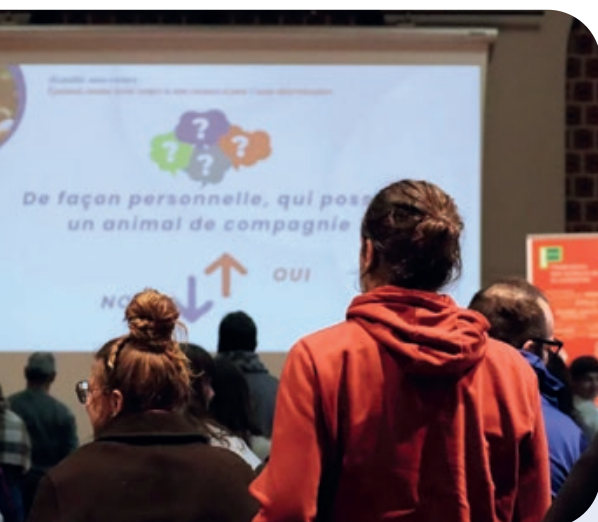
FAS GRAND EST

Renforcer l'accompagnement vers l'emploi grâce à la médiation active

Grâce au soutien du Pacte des Solidarités, la FAS Grand Est a organisé en 2025 de nouvelles formations à la médiation active pour les professionnel·les des structures d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (AHI).

Tout au long de la formation, les participant·es ont été invité·es à interroger leurs pratiques professionnelles et leur manière d'aborder l'accompagnement vers l'emploi, en s'appuyant sur la médiation active. Il·elles ont découvert des outils favorisant l'insertion professionnelle et ont pu expérimenter différentes actions de médiation afin de surmonter les obstacles à l'accès à l'emploi.

Cette formation a bénéficié à une cinquantaine de participant·es sur 5 départements et a enregistré un taux de satisfaction de 89 %.



FAS HAUTS-DE-FRANCE

Accueillir sans exclure : l'animal comme levier de lutte contre le non-recours et pour l'auto-détermination

Le 27 novembre 2025, la FAS Hauts-de-France, en partenariat avec l'ALEFPA et ISLHA, a réuni 175 participant·es lors d'une Journée régionale dédiée à la place de l'animal dans l'accompagnement social.

À travers des témoignages, des retours d'expériences et des conférences, cette journée a offert un espace d'échanges pour repenser collectivement l'accueil des animaux comme levier d'accompagnement, tout en déconstruisant de nombreuses idées reçues. La conférence de Christophe Blanchard, sociologue et maître-chien, a enrichi les débats en apportant un éclairage sur les relations entre personnes en situation de précarité et leurs chiens.

Pour soutenir l'évolution des pratiques d'accueil et d'accompagnement, les participants ont également reçu un outil concret : le guide de bonnes pratiques, élaboré conjointement par la FAS, ISLHA et Solivet.

FAS ÎLE-DE-FRANCE



Mobiliser de nouveaux financements privés par la constitution de consortiums entre SIAE

Dans un contexte de contraction des financements publics, la FAS Île-de-France a engagé une démarche innovante pour accompagner les SIAE dans la diversification de leurs ressources, en favorisant le développement de projets collectifs à destination de mécènes.

Déployée via un webinaire régional suivi d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, l'initiative a permis d'identifier cinq thématiques fédératrices - insertion des femmes, communication, innovation sociale, alimentation durable et mobilité - et de constituer quatre consortiums réunissant une vingtaine de SIAE.

Un accompagnement a ensuite permis de structurer les projets et de préparer leur présentation auprès de partenaires privés. Cette dynamique s'est concrétisée par un *speed meeting* « mécènes et SIAE », ouvrant des perspectives de financement et confirmant la pertinence de l'approche collective.

FAS NORMANDIE

SIAO normands : une charte commune pour l'indépendance et les droits fondamentaux

En 2025, la FAS Normandie a joué un rôle d'appui et de coordination auprès des cinq SIAO du territoire, dans une période d'évolutions majeures de leur cadre d'intervention et de questionnements sur leur gouvernance. À la suite de webinar nationaux organisés dans le cadre du plan de vigilance et de mobilisation, les SIAO ont exprimé le besoin de croiser leurs analyses et de construire un socle commun régional.

La FAS Normandie a ainsi organisé une journée de travail réunissant leurs gouvernances, en présence de la Direction générale de la FAS Nationale. Les échanges ont porté sur l'indépendance associative, la plus-value des valeurs du secteur et le respect des droits fondamentaux.

Cette dynamique a conduit à l'élaboration, en 2025, d'une charte régionale des associations gestionnaires des SIAO, fondée sur quatre engagements structurants et partagés.

Former en innovant : l'aventure réussie de ETAIE 2.0

FAS NOUVELLE AQUITAINE

En Nouvelle-Aquitaine, la formation ETAIE franchit une nouvelle étape ! Avec le soutien de la FAS nationale via le Fonds animation au réseau et de la Banque des Territoires, elle s'est réinventée en ETAIE 2.0 : un format multimodal hybridant les modes présentiel, distanciel, et les actions de formation en situation de travail (AFEST). Cette expérimentation, conduite par la FAS Nouvelle Aquitaine dans le cadre du projet PÉPITES, a permis à sept encadrants techniques de vivre une formation ancrée dans le réel, entre apports théoriques et pratiques en situation.

Tous ont brillamment obtenu leur titre professionnel et salué la richesse des échanges, la souplesse du dispositif et la qualité de l'accompagnement. Forte de ce succès, la FAS Nouvelle Aquitaine envisage l'ouverture d'une nouvelle session début 2026.

FAS OCCITANIE

Interroger et développer les pratiques de participation dans l'IAE

Les pratiques de participation dans le secteur de l'IAE ont été interrogées par la FAS Occitanie. Bien que ce secteur ne relève pas du même cadre réglementaire, il peut s'inspirer des méthodologies développées dans le champ de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion (AHI). En 2025, une enquête menée auprès des adhérents IAE de la région sur les pratiques collectives d'accompagnement, notamment participatives, montre que si de nombreuses structures expérimentent ces démarches, elles manquent parfois de méthodologie adaptée. En réponse, une sensibilisation à la participation des salariés en insertion a été proposée. Co-construite et co-animée par un professionnel de la FAS et un salarié en parcours, elle met en lumière les différentes formes possibles de participation. Cette action sera reconduite en 2026.

FAS OCÉAN INDIEN

Exposer les impensés du système de santé à travers le regard des personnes en précarité

Entre 2024 et 2025, la FAS Océan Indien et le CRPA Réunion se sont associés à l'Équipe Mobile Précarité Psy du CHU Sud Réunion et à l'Association Allons Jouer Mangue pour mener un projet artistique et participatif, soutenu par l'ARS.

Au cours des « Ron'kozé » (cercles de parole), des personnes en situation de précarité ont pu partager leurs expériences et problématiques de santé. Sous la direction de Rahno Abalziac, ces témoignages ont donné naissance à un projet photographique présenté lors des Journées régionales de la santé mentale.

Parmi les phrases marquantes de l'exposition figure notamment : « Priorité à la faim, pas à la fièvre ». Celle-ci a touché 600 professionnels de santé, dans l'objectif de transformer leur regard sur leur métier et d'adapter leurs pratiques aux réalités des personnes en précarité. L'exposition sera présentée dans plusieurs villes avant de trouver un lieu d'ancrage plus durable, au CHU Sud Réunion.

FAS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Quand la dématérialisation accentue les inégalités d'accès aux droits

L'étude exploratoire « Dématérialisation, accompagnement et travail social » résulte de cinq mois d'enquête menée auprès des structures affiliées à la FAS PACA-Corse, et de ses partenaires. Elle met en lumière les effets de la numérisation des services publics sur les populations les plus vulnérables et sur les pratiques du travail social. La dématérialisation accentue le non-recours aux droits, participe à l'invisibilisation des personnes les plus précaires et réduit leur autonomie. Les professionnel·les du social se retrouvent souvent cantonné·es à un rôle de médiation numérique, au détriment de la qualité de l'accompagnement.

La FAS PACA-Corse appelle à garantir un accueil physique inconditionnel, la sécurisation des droits après les blocages administratifs et l'implication des publics concernés dans les politiques de dématérialisation.



FAS PAYS DE LA LOIRE

Les services de la veille sociale, véritables maillons des parcours de la rue au logement !

Le 25 septembre 2025 à Angers, plus de 80 professionnel·les, intervenant·es et partenaires du secteur Accueil, Hébergement, Insertion se sont rassemblé·es pour mettre en lumière le rôle clé des services de veille sociale (accueils de jour, équipes mobiles, Samu sociaux, SIAO) dans le parcours de la rue au logement.

Entre témoignages, recherches et ateliers participatifs, cette journée organisée par la FAS Pays de la Loire a permis d'échanger sur les pratiques, de réfléchir à la coordination des acteurs, de débattre des orientations de la politique du logement d'abord et d'imaginer la veille sociale de demain. Ce temps fort régional de partage, de rencontres et d'inspiration a permis à chaque acteur (associations, collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, etc.) de nourrir sa réflexion concernant l'évolution des services de la veille sociale sur leurs territoires ligériens.



EXPÉRIMENTER ET INNOVER



La FAS mobilisée face aux transformations du travail social

Au contact direct des réalités sociales et territoriales, les métiers de la solidarité se transforment en permanence. Afin d'accompagner ces évolutions, la Fédération des acteurs de la solidarité poursuit en 2025 son engagement en faveur de l'expérimentation, du partage d'expériences et de l'innovation sociale. L'enjeu est constant : adapter les pratiques professionnelles, renouveler les connaissances et développer des réponses toujours plus justes aux besoins des personnes accompagnées.

Tout au long de l'année, la FAS et son réseau ont ainsi renforcé ou lancé de nombreux programmes, recherches-actions et dispositifs de formation. Le développement de la médiation active avec SEVE Emploi, les projets culturels portés par Respirations, les séjours « Vacances pour tou·tes » ou encore les initiatives soutenues par le FILE et le dispositif Tremplin illustrent cette dynamique collective. Autant d'actions qui contribuent à soutenir l'accès à l'emploi, à la culture, aux loisirs ou à l'accompagnement global des personnes en situation de précarité.

La FAS poursuit également ses travaux sur les transformations du travail social et l'émergence de nouvelles vulnérabilités. Les projets menés autour des addictions, de la prise en compte du genre dans l'accompagnement ou de la transition écologique témoignent de cette volonté d'articuler expertise de terrain, recherche et innovation sociale. La sélection du projet porté par la chaire travail social « Vers un travail social vert ? » constitue une étape importante pour mieux comprendre les effets des dérèglements climatiques sur les pratiques professionnelles et les politiques de solidarité.

En 2025, la FAS réaffirme ainsi sa conviction : c'est par la coopération, la formation et la mise en commun des expériences que le réseau peut continuer à inventer des réponses adaptées aux défis sociaux d'aujourd'hui et de demain.

658
PROFESSIONNEL·LES
FORMÉ·ES
par le programme
SEVE Emploi

67 PROJETS
soutenus par
le programme Respirations

3 544
PERSONNES PARTIES
EN VACANCES
grâce au programme
Vacances pour tou·tes

93 PROJETS
SOUTENUS
par le Fonds d'initiatives
locales contre l'exclusion
(FILE)

LES PROGRAMMES



SEVE EMPLOI, la médiation active au service du retour à l'emploi durable

En 2025, le programme SEVE Emploi a renforcé sa dynamique régionale, en délocalisant ses 13 Journées nationales en région. Plus de 1 000 salarié·es permanent·es de SIAE s'y sont réuni·es autour de thématiques clés : la coopération, la relation au travail et à l'avenir, le bien-être au travail, la participation des salarié·es en transition professionnelle ou encore l'accompagnement des personnes confrontées à des addictions. Ces journées contribuent au renforcement des pratiques de médiation active portées par les différentes promotions du programme.

Concrètement : Jean, dont la vie a été jalonné de défis personnels (rue, addictions, reconnaissance RQTH), est accompagné depuis plusieurs mois par Structure Alliage. Cet accompagnement lui a permis de reprendre confiance, de développer ses compétences et d'avancer sur son projet professionnel. Après une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) concluante chez Urbans Service, et grâce à la médiation assurée par la SIAE, Jean a signé un CDI.

Favoriser les rencontres directes permet ainsi de dépasser les stigmatisations et de créer le bon moment pour sécuriser les parcours.

57 formateur·ices
sur l'ensemble
du territoire

141 professionnel·les
ont rejoint en cours de
route le programme
« Do it Your SEVE »

330 personnes ont
assisté à nos 34 ateliers

TAPREOSI : pour une meilleure prise en compte du tabac au sein des structures de l'AHJ



Lancé en 2025, Tapreosi 2 vise à améliorer la prise en charge du tabagisme au sein des structures sociales et médico-sociales. Pour cela, la méthodologie d'intervention élaborée entre les années 2018 et 2021 se déploie au sein de 10 binômes constitués de structures de l'AHJ et de l'addictologie, sur 15 mois chacune.

Une première phase de diagnostic a permis d'établir des plans d'actions mettant en lumière des enjeux-clés : formation des équipes, travail sur les représentations et dénormalisation du tabac, renforcement des partenariats et intégration systématique de la prise en charge tabagique au sein des parcours d'accompagnement.

En s'appuyant sur la participation et l'expertise des acteur.trices de terrain et des personnes concernées, Tapreosi 2 est mis en œuvre au sein de cinq premiers binômes jusqu'à fin août 2026. Dès l'été 2026, une seconde cohorte sera accompagnée afin de poursuivre la dynamique engagée et contribuer à réduire les inégalités de santé.



MAAA'ELLES : un accompagnement mieux adapté aux femmes concernées par les addictions



En 2025, le projet MAAA'elles s'est poursuivi. Les huit structures engagées ont bénéficié d'un diagnostic personnalisé pour dresser un état des lieux de leurs pratiques et besoins, et définir un plan d'action adapté. Au cœur du projet, une approche croisant genre, précarité et addictions, et visant à visibiliser pour mieux accompagner les femmes présentant des conduites addictives accueillies et accompagnées par les dispositifs de la veille sociale.

En s'appuyant sur le maillage de terrain et l'expertise des équipes, MAAA'elles entend ainsi renforcer les liens entre acteurs sociaux et le secteur spécialisé de l'addictologie, promouvoir la démarche de réduction des risques au sein des structures, ou encore soutenir la création d'espaces dédiés aux femmes pour un accompagnement plus juste et inclusif.

La phase opérationnelle, de 18 mois, s'achèvera en août 2026. Les enseignements tirés seront largement partagés, pour faire évoluer durablement les pratiques d'accompagnement.

Soutenu par le Fonds
de lutte contre les addictions



LA FAS SOUTIENT les projets des structures



Respirations

27 967
personnes
accompagnées

Né en 2018 de la coopération de la FAS avec Les Petits Débrouillards et Cultures du Cœur, le programme Respirations défend l'accès aux pratiques culturelles, qu'elles soient artistiques ou scientifiques, pour les publics les plus vulnérables, comme un levier de citoyenneté et d'émancipation.

En 2025, le parcours de sensibilisation a été entièrement repensé : intégration directe au site internet, accès gratuit toute l'année, format modulaire en trois temps et suivi facilité. Une visioconférence mensuelle complète le dispositif. Cette mise à jour a permis de toucher plus de 200 professionnel·les en quelques mois.



FILE

93
projets
soutenus

Le Fonds Initiatives Locales contre l'Exclusion (FILE) est un dispositif de soutien aux projets portés par les adhérents de la FAS sur les thématiques emploi, habitat et migrants. Il est financé par la Fondation JM Bruneau, sous l'égide de la Fondation de France.

Tremplin

55
projets soutenus

Tremplin est un dispositif destiné à accompagner les petites associations locales dans le développement de projets d'accompagnement global des personnes en situation de vulnérabilité. Lancé par la Fondation FDJ United et la FAS, il s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets visant à soutenir 100 initiatives entre 2025 et 2026, sur l'ensemble du territoire.



Vacances pour tou·tes : une semaine de vacances en famille pour reprendre son souffle

492 séjours

19 455 nuitées

3 544 personnes parties
en vacances, dont **90 %**
de personnes accompagnées



En 2025, le dispositif « Vacances pour tou·tes », porté en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances dans le cadre des « Aides aux projets vacances » (APV), confirme son rôle de levier d'inclusion sociale. Il permet aux structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion de cofinancer des séjours pour des personnes en situation de précarité, en soutenant des projets individuels, familiaux ou collectifs.

Bien plus qu'un simple séjour, ce dispositif constitue un véritable outil d'accompagnement social : il favorise l'autonomie, la confiance en soi et le renforcement des liens. En 2025, l'exemple de l'association Renaître à Saint-Étienne illustre cette dynamique. Grâce au soutien de l'ANCV, 45 personnes ont pu bénéficier d'un temps de répit. Lauréate d'un concours photo organisé par la FAS et l'ANCV, l'association a également reçu 300 € en chèques-vacances pour pérenniser la démarche.

LA CULTURE comme outil d'accompagnement social

La culture n'est pas un privilège mais un droit fondamental. Inscrite au cœur du projet fédéral de la FAS, l'approche par les droits culturels permet de renforcer la dignité et la participation des personnes en situation de précarité.

Cette dynamique s'est illustrée lors de la première Journée nationale « Quand culture et social se bousculent », le 25 septembre 2025, qui a réuni près de 200 professionnel·les et personnes accompagnées. À travers des ateliers et la présentation de l'enquête nationale Culture et Solidarité, ce temps fort a permis de valoriser l'impact des projets culturels dans les structures. Aurélie Filippetti, écrivaine et ancienne ministre de la Culture, et Pascal Brice ont rappelé que promouvoir la participation culturelle des plus exclu·es, c'est affirmer leur humanité. À cette occasion, le ministère de la Culture a annoncé la volonté d'aboutir à la création d'une politique interministérielle « Culture-Lutte contre la pauvreté », dès 2026.

En mai, le webinaire « La culture dans l'accompagnement social, un droit comme un autre ? » a donné les clés d'une approche concrète pour intégrer la culture dans l'accompagnement social, afin d'en faire un véritable levier d'émancipation.

Dans le cadre du projet de loi de finances 2026, la FAS a porté plusieurs amendements au sein de la mission culture afin d'inscrire durablement la justice sociale au cœur des politiques publiques. Elle propose notamment de financer la médiation culturelle dans la formation initiale des travailleurs sociaux, afin d'ancrer ces pratiques dès l'origine de l'accompagnement. La FAS plaide également pour un abondement du programme Respirations, afin de consolider ce levier essentiel de lutte contre l'isolement par l'éveil culturel et scientifique. Elle appelle aussi à renforcer l'« Été culturel », afin d'éviter les ruptures d'accompagnement durant la période estivale.

Nuits de la lecture :

6 000€ de chèques Lire

distribués à 30 associations dans plusieurs régions
dispositif rendu possible grâce au soutien du ministère de la Culture

Opération « En vacances avec des livres à soi »* :

80 kits d'animation

pour les structures

120 kits littéraires

pour les familles

Opération Solidarité 2025* :

18 000€ de chèques Livre

pour favoriser l'accès à la lecture.

*En partenariat avec le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis



CHAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE et évolution du travail social

La chaire Transition écologique et évolution du travail social (TETS) de la FAS est un espace de recherche et d'accompagnement du réseau, visant à mieux comprendre l'impact des dérèglements climatiques, des dégradations de l'environnement et des politiques de transition écologique sur le travail des acteurs de la solidarité : quelles nouvelles vulnérabilités socio-environnementales ? Quelles ressources ? Quels besoins ?

La Chaire a été lancée fin 2024, grâce au soutien de la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ainsi que de l'ADEME et du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.



Première Journée nationale dédiée à la Transition juste

Plus de 120 personnes se sont retrouvées à Angers le 21 novembre, pour la première Journée Nationale organisée par la FAS et la FAS Pays de la Loire, dédiée aux enjeux de transition écologique juste. Institutionnels, chercheurs, formateurs, intervenants sociaux, personnes concernées, acteurs de transition écologique ont croisé leurs expériences et leurs regards, faisant apparaître le rôle clé des acteurs de la solidarité dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'inégalités écologiques. La veille, une session de formation et d'échanges de la FAS et 5 fédérations régionales, a permis de faire monter en compétences des référents thématiques dans le réseau.

Transformation du travail social : la FAS lauréate d'un appel à programmes de recherches

Au printemps 2025, la chaire s'est associée à deux partenaires académiques pour répondre à l'appel à programmes de recherche lancé par la Dress : la Direction générale de la cohésion sociale - Institut national du travail social et la Caisse nationale des allocations familiales (DGCS). Porté avec le CRIISEA (Université-Picardie Jules Verne) et le Centre d'études de l'emploi et du travail (Conservatoire national des arts et métiers), le programme a été sélectionné parmi plus de 60 candidatures. Intitulé « Vers un travail social vert ? », il permettra de rendre compte des micro-transformations du travail social déjà à l'œuvre, en réponse à de nouvelles formes de vulnérabilités ou d'inégalités écologiques. Le Conseil scientifique a salué la « grande qualité scientifique » du projet et sa « forte pertinence sociale » pour comprendre et accompagner les évolutions du secteur.

ETAIE : professionnalisation et reconnaissance des métiers de l'IAE

La certification ETAIE, renouvelée pour cinq ans par France Compétences, consolide la mission de la FAS en matière de qualification des métiers de l'insertion. Depuis plus de vingt ans, ce titre professionnel met en lumière le rôle stratégique des encadrant-es techniques, à la fois acteur-ices de production et facilitateur-trices de parcours. En effet, leur action conjugue compétences sociales et savoir-faire opérationnels pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi vers une insertion durable.

Le parcours ETAIE, modulable et en alternance, a intégré la médiation active et l'AFEST afin de renforcer l'apprentissage en situation réelle et la montée en compétences. Les résultats attestent de sa pertinence : 73 % de certifications obtenues et 84 % des diplômé-es en activité six mois après. L'expérimentation multimodale « Pépites », déployé en Nouvelle Aquitaine avec le soutien de la Banque des territoires, a démontré les bénéfices d'un format hybride combinant terrain, distanciel et échanges de pratiques. En structurant la reconnaissance des savoir-faire et en favorisant la coopération territoriale, ETAIE contribue à renforcer la qualité de l'accompagnement en IAE et la dynamique d'innovation sociale portée par la FAS.

RECHERCHE-ACTION O2R : une démarche terrain pour l'inclusion

Dans la continuité de ses travaux sur l'innovation sociale et l'accompagnement des dynamiques territoriales, la FAS a lancé une recherche-action sur les projets « Offre de repérage et de remobilisation » (O2R), créés par la loi pour le plein emploi. Menée avec l'ANSA comme prestataire scientifique, cette démarche vise à comprendre comment ces projets innovants soutiennent les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Trois axes d'analyse sont retenus : le déploiement du dispositif et son impact sur les organisations, les pratiques professionnelles, et les effets qualitatifs sur les personnes accompagnées (adhésion, perception, évolution du parcours, qualité de vie).

La FAS se fait

ENTENDRE



En 2025, la Fédération a renforcé son action de communication pour soutenir son plaidoyer et amplifier sa voix auprès des pouvoirs publics. Dans un contexte particulièrement fragile, nos actions ont directement influencé les enjeux de solidarité et de cohésion sociale. Cette dynamique de communication a non seulement renforcé les liens avec notre réseau et nos adhérents, mais également permis de transmettre des messages cruciaux aux institutions et au grand public.

85 NEWSLETTERS

dont 28 à l'échelle nationale,
à plus de 13 500 contacts

25 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

348 ACTUALITÉS

sur le site internet

15 ÉVÉNEMENTS

en présentiel

250 PUBLICATIONS

sur les réseaux sociaux

53 792 ABONNÉ·ES SUR LINKEDIN

générant plus de 1,3 MILLION
d'impressions

PLUS DE 78 000 VUES

sur nos contenus Facebook

PLUS DE 2 300 RETOMBÉES MÉDIATIQUES

FAIRE FÉDÉRATION



La vie fédérale au service du collectif

Dans un contexte de tensions budgétaires et d'évolutions des politiques publiques, La FAS a abordé 2025 comme une année de transformation, cherchant à renforcer la cohésion du réseau et à adapter son organisation aux mutations du secteur social. Elle a mis l'accent sur la coopération entre échelons national et régional afin de consolider l'action collective et de mieux soutenir le travail de proximité sur les territoires. L'enjeu est de poursuivre le « faire fédération », inscrit dans l'axe 6 du projet fédéral 2022-2027.

Le séminaire stratégique organisé à Dourdan a constitué un moment fondateur. Administrateurs, directions et équipes y ont défini des orientations partagées autour du plaidoyer, de la recherche, des services aux adhérents et de l'innovation sociale. Ces décisions visent à adapter le modèle du réseau aux transformations du secteur tout en préservant ses valeurs de solidarité. Elles ouvrent une phase de mise en œuvre destinée à renforcer les synergies et à améliorer l'impact des actions sur les territoires.

Les instances de gouvernance ont poursuivi leurs travaux pour approfondir la réflexion stratégique. Réunions du conseil d'administration, du bureau et du collège des régions ont permis d'aborder le modèle économique et la transformation du réseau. Ces espaces de dialogue doivent permettre de construire une fédération plus agile, toujours plus capable de répondre aux défis sociaux contemporains et de soutenir les structures adhérentes dans leurs missions.

Enfin, la production de ressources et d'outils a été intensifiée afin d'accompagner les acteurs de la solidarité. Guides pratiques, notes de positionnement, analyses et enquêtes contribuent à renforcer l'expertise collective et à outiller les structures face aux évolutions réglementaires. Cette démarche illustre la volonté de la Fédération des acteurs de la solidarité de conjuguer action de terrain et réflexion stratégique de moyen long terme pour défendre les droits des personnes en situation de précarité et consolider la cohésion sociale.

6 RÉUNIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

12 RÉUNIONS
DU BUREAU

4 RÉUNIONS
DU COLLÈGE DES RÉGIONS
et 1 élargie aux directions
régionales

5 RÉUNIONS ENTR'FAS
où les directions régionales
se sont retrouvées

FAS DE DEMAIN

Un séminaire stratégique fondateur

Les 13 et 14 novembre 2025, plus de 90 participants - administrateurs, directions régionales et équipe nationale - se sont réunis à Dourdan pour le séminaire stratégique « FAS de demain ». Point d'orgue d'une démarche participative de neuf mois, cet événement a permis de franchir une étape décisive dans la transformation de notre réseau.

Inscrit dans l'axe 6 du projet fédéral 2022-2027 « Faire Fédération », ce chantier a mobilisé les 13 régions à travers plus de 50 heures d'entretiens et cinq groupes de travail thématiques. L'objectif : renforcer l'articulation entre échelons national et régionaux face aux mutations profondes du secteur.

Le séminaire a abouti à l'adoption de quatre motions stratégiques : Communication & Plaidoyer, Recherche & Prospective, Services aux adhérents, et Innovation sociale. Sept chantiers de partage de compétences entre FAS régionales et nationales ont également été validés couvrant la gestion RH et financière, l'expertise juridique mutualisée ou encore l'harmonisation des outils. Validées par le CA du 4 décembre 2025, ces orientations ouvrent désormais une phase de mise en œuvre pilotée par un COPIL dédié. Une feuille de route détaillée guidera le déploiement tout au long de l'année 2026.



Le séminaire d'intégration de la FAS m'a permis de découvrir le contexte historique de sa création, ses activités et les valeurs qu'elle défend, dans lesquelles je me reconnais et qui nourrissent mon engagement contre l'injustice sociale. Ce temps d'échange avec d'autres salariés et administrateurs a aussi rappelé la force du collectif et le pouvoir des associations pour résister ensemble.

CLARA GUICHARD, chargée de projet FAS Normandie

Collège des régions élargi aux directions régionales : enjeux et modèle économique du réseau

Le collège des régions élargi du 21 mai 2025 a réuni les présidences et directions des FAS régionales. Une large part de l'ordre du jour a été consacrée à l'analyse du modèle économique consolidée du réseau fédéral et identifier des leviers d'action. Ces éléments viennent nourrir les

travaux engagés dans le cadre de la réflexion du séminaire stratégique « La FAS de demain ». Un point d'étape a également été consacré à l'enquête sur l'état des lieux des associations de solidarité solidaires pour obtenir une photographie la plus précise et représentative possible de la situation des associations adhérentes.

Enfin, dans un contexte de pressions inédites, la FAS a réaffirmé son engagement, aux côtés de ses adhérents, pour défendre les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil, dans une coordination étroite entre les FAS régionales et la FAS nationale.

NOS PUBLICATIONS

pour outiller nos adhérent·es

La FAS a produit 30 publications en 2025 : 15 sont présentées dans les chapitres 1 et 2 et les 15 autres ci-dessous. Plaidoyers, enquêtes, guides, fiches techniques et notes de synthèse, elles sont mises à disposition des adhérent·es des outils d'analyse et d'action. Ces ressources permettent de mieux déchiffrer les politiques publiques et de renforcer leur accompagnement auprès des structures, ainsi que la défense des droits des personnes accompagnées.

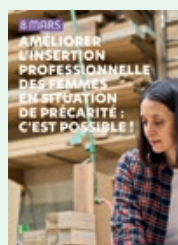
JANVIER



FÉVRIER



MARS



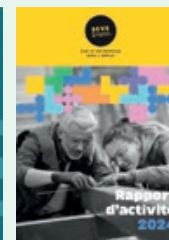
AVRIL



AVRIL



MAI



JUIN



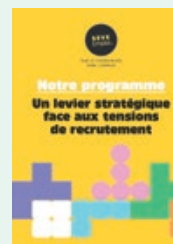
SEPTEMBRE



OCTOBRE



NOVEMBRE



Pourquoi ils·elles nous ont rejoints ?



JULIEN GALLIANO

membre du collège des salarié·es

« Engagé depuis 2017 à la FAS Hauts-de-France en tant qu'administrateur, puis trésorier adjoint et trésorier, je rejoins le Conseil d'administration national convaincu que cet échelon est indispensable face aux mutations de l'hébergement, du logement et des solidarités, en lien étroit avec mon ancrage local dans la Somme. »



SELMA MAHFOUZ

personne qualifiée

« Participer au Conseil d'administration de la FAS, c'est faire partie d'un collectif dont la vocation est d'aider celles et ceux qui en ont le plus besoin. C'est aussi mieux connaître et comprendre les situations auxquelles font face les acteurs et les actrices de la solidarité et les personnes qu'elles accompagnent, mais aussi j'espère créer des liens. »



MÉLANIE GROS
travailleuse sociale

« J'ai rejoint le Conseil d'administration de la FAS pour apporter mon regard de terrain, issu de mon quotidien, au service du collectif. Mon objectif en tant qu'élue du collège Travailleur·euses et Intervenant·e-s Sociaux·ales est de veiller à ce que nos orientations nationales restent toujours connectées à la réalité vécue par les professionnel·les et les personnes concernées. Je vois mon rôle comme un pont nécessaire entre les réflexions politiques de la Fédération et la pratique concrète de nos métiers, pour que l'humain reste au cœur de chaque décision. »

LES 24 ADHÉRENTS NATIONAUX



NOS INSTANCES

Collège FAS RÉGIONS

Frédéric BAUER & Valérie ZMINKA
FAS Grand Est

Jimmy BONMALAIS
FAS Océan Indien

Michel BOUQUET
FAS Occitanie

Nicolas BOURGUIGNON & Quentin BRISSET
FAS Nouvelle-Aquitaine

Daniel DELAVEAU
FAS Bretagne

Hugues DENIELE
FAS Hauts-de-France

Marisa LAI-PUIATTI
FAS Auvergne-Rhône-Alpes

Jean-Claude LAURENT
FAS Pays de la Loire

Fabrice LEFEBVRE
FAS Normandie

Marie-Paul LEGRAS-FROMENT
FAS Centre-Val de Loire

Thierry MILA
FAS PACA Corse

Brice MOREY,
FAS Bourgogne-Franche-Comté

Martine THÉAUDIÈRE
FAS Île-de-France

Collège ADHÉRENTS NATIONAUX

Claude MAGDELONNETTE,
Fondation de l'Armée du Salut

Stefania PARIGI, Adoma

Denis SORIOT, Cités Caritas

Gaëlle TELLIER, Groupe SOS Solidarité

Collège BÉNÉVOLES

Pascal BRICE, Association Saint-Benoît Labre

Jean-Marc CALMEL, RVCG

Sylvie GUILLAUME - LAHSO

Christiane GUILLOUZO, ASFAD

Hervé Marc - APAP

Collège INTERVENANT-E-S SOCIAUX-ALES

Mélanie GROS, SamuSocial de Paris

Éléonore LE MEUR, Fondation Massé-Trévidy

Jean-Régis ROOIJACKERS, JUST

Collège PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Assoumani Mohamed Abdul KARIM, GCSMS
LAMP OI

Assiatou BAH, Association Aurore

Rezvan GAEIZADEH, ARELIA

Lou-Jayne HAMIDA, ALC

Collège SALARIÉ-ES

François BRÉGOU, Aux captifs, la libération

Julien GALLIANO, APAP

Véronique LAMBERT, L'étape

Collège PERSONNES QUALIFIÉES

Florian GUYOT

Selma MAHFOUZ

BUREAU FÉDÉRAL

Pascal BRICE, président

Hugues DENIE LE, trésorier adjoint et représentant
des FAS régionales

Florien GUYOT, trésorier

Sylvie GUILLAUME, membre

Lou-Jayne HAMIDA, vice-Présidente

Fabrice LEFEBVRE, invité permanent

Thierry MILA, secrétaire général et représentant
des FAS régionales

Stéfanía PARIGI, membre

Gaëlle TELLIER, secrétaire générale adjointe

ORGANIGRAMME

Direction générale

Nathalie Latour
Directrice générale

Margaux Gaillard
Responsable
Mission d'appui stratégique

Marjorie Olivier
Attachée de direction

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Véronique Renault
Secrétaire général

Pierre-Emmanuel Dupeux
Responsable administratif et financier

COMPTABILITÉ
Marie-Christine Dutranc
Comptable

Oumaima Razim
Comptable référente

Virginie Galet
Assistante comptable

GESTION RH
Cécile Bélocian
Assistante RH / Comptabilité

SERVICE COMMUNICATION ET PARTENARIATS PRIVÉS

RELATIONS PUBLIQUES
Charlotte Abello
Responsable relations publiques

Clémence Georget
Chargée de communication éditoriale et digitale

Coralie Montgillard
Community manager

STUDIO GRAPHIQUE ET WEB
Enora Ménard
Responsable studio graphique et web

Olivier Simon
Chargé de contenus numériques

Tsvetomir Tsvetanov
Chargé de projets graphiques

Chloé Bailly
Graphiste (Alternance)

ÉVÈNEMENTIEL
Naïma Slimani
Responsable événementiel

Chaire Transition écologique et évolution du travail social

Maÿlis Dupont
Sociologue et responsable de la chaire de la Transition écologique

SERVICE EXPÉRIMENTATION INNOVATION – RECHERCHE

Nathalie Crouzet
Responsable du service

Irène Montanès
Assistante fonds de soutien adhérent-es / Service Civique

CULTURE/SPORT/LOISIRS
Jean-Sébastien Deston
Chargé de projet Vacances pour tou-te-s

Tiphaine Guérin
Responsable des missions Culture et Europe

Marie-Charlotte Pierre
Coordnatrice Respirations

SEVE EMPLOI
Marine Tous-Lion
Responsable du programme

Sarah Albert
Chargée de projet

Soline Bonnier
Émilie Croguennec
Diane Demoen
Mathilde Milteau
Formatrices

Héloïse Hamain
Yann Marchat
Chargé-e-s de projet

Sophie Nunenthal-Mathis
Salariée-doctorante

Jerry Rasamoely
Chargé de mission Normandie

SERVICE VIE FÉDÉRALE ET APPUI AU RÉSEAU

Sophia d'Oliveira-Rouxel
Responsable du service

ADHÉSION
Louis Fernandes
Chargé des adhésions

ANIMATION ET OBSERVATION
En cours de de recrutement
Responsable des relations parlementaires et de la recherche-action

Carole Lardoux
Responsable de l'animation et de l'observation

DROIT DES PERSONNES ET DES STRUCTURES

Garance Foglizzo
Juriste chargée de mission « accès aux droits »

Delphine Tyč
Juriste chargée des missions juridiques

SERVICE STRATÉGIE ET ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Emmanuel Bougras
Responsable du service

VEILLE SOCIALE / HÉBERGEMENT LOGEMENT

Camille Flaszewski
Chargée de mission Hébergement / Logement

Marie Phiquepal
Chargée de mission Hébergement

Aude Tckehhoff
Chargée de mission Veille sociale/Hébergement

IAE / FORMATION / EMPLOI
Nada Breidi
Chargée de mission ETAIE / IAE
Coline Derrey-Favre
Chargée de mission Emploi / IAE

RÉFUGIÉS / MIGRANTS
En cours de recrutement
Chargée de mission

JEUNES / JUSTICE
Cloé Chastel
Chargée de mission

DROITS DES FEMMES / PROSTITUTION
Raphaëlle Champeau
Chargée de mission

SANTÉ
Charline Barghane
Chargée de mission Santé
Marie Chatagnon
Chargée de projets Addiction Précarité (appui extérieur)

Sarah Chaumeil
Chargée de mission Santé (Alternance)

TRAVAIL SOCIAL / PARTICIPATION
Elvire Ticchioni
Chargée de mission

NOS FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Auvergne-Rhône-Alpes

63 rue Smith
69007 Lyon
Tél. 04 37 70 19 19
contact-aura@federationsolidarite.org

Marisa Lai-Puiatti, présidente
Fanny Gagnaire, déléguée régionale

Bourgogne-Franche-Comté

Immeuble Dionysos
3 rue Jean Monnet
21300 Chenôve
Tél. 07 76 58 10 77
bfc@federationsolidarite.org

Brice Morey, président
Léo Bégin-Doisy, délégué régional

Bretagne

12 avenue Jorge Semprun
35000 Rennes
bretagne@federationsolidarite.org

Daniel Delaveau, président
Valérie Hamdi, déléguée régionale

Centre-Val de Loire

11 rue des Corderies 41000 Blois
Tél. 02 54 46 46 93
contact@federationsolidarite-cvl.org

Marie-Paul Legras-Froment,
présidente
Séverine Demoustier, directrice
régionale

Grand Est

102 rue des solidarités -
Bâtiment Saint-François
54320 Maxéville
Tél. 06 58 50 05 79
contact@fasge.eu

Frédéric Bauer, co-président
Valérie Zminka, co-présidente
Alexis Moreau, directeur régional

Hauts-de-France

199-201 rue Colbert Centre Vauban
Bât Lille, 2^e étage
59000 Lille
Tél. 03 20 06 15 06
hautsdefrance@federationsolidarite.org

Hugues Deniele, président
Tiffany Thirolle, déléguée régionale

Île-de-France

30 boulevard de Chanzy
93100 Montreuil
Tél. 01 43 15 80 10
contact@federationsolidarite-idf.org

Martine Théaudière, présidente
Isabelle Médou-Marère, directrice
régionale

Normandie

9 rue Georges Braque
Immeuble Alpha
76000 Rouen
Tél. 09 88 31 62 31
accueil.normandie@federationsolidarite.org

Fabrice Lefebvre, président
Auréli Moreau, directrice régionale

Nouvelle-Aquitaine

123 avenue René Cassagne Lot 43
33150 Cenon
Tél. 05 56 32 19 57
contact.nouvelle-aquitaine@
federationsolidarite.org

Nicolas Bourguignon, co-président
Quentin BRISSET, co-président
Anthony Brouard, délégué régionale

Occitanie

Le Périscope - Bât A
7 rue Hermès
31520 Ramonville Saint-Agne
Tél. 05 34 31 40 29
occitanie.siege@federationsolidarite.org

Michel Bouquet, président
Laetitia Mellotée, déléguée régionale

Océan Indien

20 chemin Canabady
97410 Saint-Pierre
La Réunion
Tél. 06 92 40 44 98
secretariat-oi@federationsolidarite.org

Jimmy Bonmalais, président
Kamala Tacoun, déléguée régionale

PACA-Corse

15 rue Marius Allard
13200 Arles
Tél. 06 29 79 12 52
pacacorse@federationsolidarite.org

Thierry Mila, président
Diletta Donnarumma, coordinatrice
régionale

Pays de la Loire

85 boulevard Germaine Tillion
49100 Angers
Tél. 02 41 20 45 16
paysdelaloire@federationsolidarite.org

Jean-Claude Laurent, président
Maité Fernandez, déléguée régionale

NOS PARTENAIRES

Institutionnels



Fondations et partenaires privés



Associations et collectifs

Partenaires associatifs



Associations dont la FAS est membre fondatrice



Collectifs dont la FAS est membre





PERSPECTIVES

par **NATHALIE LATOUR**
directrice générale
de la Fédération
des acteurs de la solidarité

grâce au soutien de partenaires publics et privés, alliant actions de terrain et recherche, est assez emblématique de notre volonté de travailler sur les changements profonds qui nous attendent. Sur le plan institutionnel, 2026 sera également une année d'intensification du plaidoyer notamment parlementaire, dans un contexte où le débat budgétaire se déroule désormais en continu à l'approche de l'élection présidentielle. La décision du Conseil d'État donnant raison au recours que nous avons engagé pour carence de l'État face aux dysfonctionnements répétés de l'Administration Numérique des Étrangers de France (ANEF) est un acquis important et une victoire collective pour l'accès aux droits. Elle démontre que l'action juridique, politique et médiatique, lorsqu'elle est menée collectivement de manière coordonnée avec les associations, les personnes concernées, les équipes de terrain, nos partenaires, produit des changements concrets. Nous allons poursuivre ce dialogue exigeant avec les pouvoirs publics pour que les droits soient effectifs, accessibles et pleinement garantis. Cette année est aussi celle des 70 ans de la Fédération. Plus qu'un anniversaire, nous lançons une campagne de communication et de mobilisation collective « Les solidarités, de toutes nos forces ! ». Cette campagne s'accompagne d'une nouvelle identité graphique, d'un site internet rénové et d'une stratégie digitale renforcée, pour accroître notre impact dans l'espace public. Pensée comme une intervention directe dans le débat public, elle raconte 70 ans de solutions, nos propositions, analyse les programmes des candidats, outille les médias. Elle trouve son point d'orgue lors du Congrès de Marseille des 21 et 22 janvier 2027, où nous vous attendons très nombreux-ses, plus de 1 500 participant-es attendu-es. Plus que jamais, la FAS tiendra le cap du maintenant et de l'après, Ensemble, nous continuerons à défendre les solidarités, à soutenir les actrices et acteurs de terrain et à construire les transformations indispensables pour que personne ne soit laissé de côté. Ceci est possible grâce à votre engagement constant qui ne se dément pas chaque année, merci.

En 2026, nous entrons dans une période où notre capacité collective à « tenir, résister et proposer » devient décisive. Les associations de solidarité doivent à la fois absorber les tensions sociales, budgétaires, démocratiques du présent et préparer les transformations indispensables pour l'avenir. Dans ce contexte, la Fédération des acteurs de la solidarité poursuit son rôle de boussole et de force d'appui.

L'année se structure par la mise en œuvre de la feuille de route « FAS de demain », issue du séminaire stratégique de novembre 2025 en lien avec le projet fédéral. Trois chantiers prioritaires guident notre action :

- Renforcer les coopérations entre adhérents et partenaires, pour renforcer les alliances territoriales et accompagner les évolutions nécessaires des pratiques associatives avec notamment la mise en place des fronts communs mais aussi la constitution d'un projet sur l'immobilier solidaire au sein du réseau ;
- Consolider une capacité commune d'analyse, d'observation et d'évaluation afin d'objectiver les besoins sociaux, nourrir le débat public et mesurer l'impact des actions conduites ;
- Déployer un cadre commun de partage des compétences et de mutualisation entre FAS nationale et régionales afin de rendre la Fédération plus efficace et plus agile.

L'installation en 2026 d'une chaire « transition écologique et évolution du travail social » avec le déploiement d'un programme ambitieux sur 3 ans

ANNONCE

La Fédération des acteurs de la solidarité va fêter SON 70^E ANNIVERSAIRE

Depuis sa création en 1956 par 18 associations, la Fédération n'a cessé de porter une vision commune : défendre les droits des personnes les plus vulnérables et en garantir l'effectivité. Au fil des décennies, elle s'est imposée comme un interlocuteur clé des pouvoirs publics, contribuant à des avancées majeures pour les droits fondamentaux. Aujourd'hui que jamais, elle se mobilise face à l'aggravation de la précarité et aux difficultés d'accès aux droits.

En 2026, la FAS célébrera ses 70 ans. À l'occasion de cet anniversaire, une campagne nationale viendra valoriser cet héritage et affirmer le rôle de la FAS comme actrice d'alerte et de transformation sociale. Dans un climat marqué par l'intensification des inégalités, l'enjeu est clair : porter une parole forte et collective, afin de remettre la solidarité au cœur du débat public. Les solidarités, de toutes nos forces.



**POUR LES
PRÉSIDENTIELLES
2027,
NOUS ALLONS
DÉFENDRE**

**LES SOLIDARITÉS
DE TOUTES
NOS
FORCES**

ANNONCE

CONGRÈS NATIONAL

DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

21 & 22 JANVIER 2027

PALAIS DES CONGRÈS MARSEILLE CHANOT



FÉDÉRATION
DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ



PACA-CORSE

Tenir, résister, proposer

En janvier 2027, à Marseille, la FAS donne rendez-vous à l'ensemble de son réseau ainsi qu'à tous les acteurs et actrices des solidarités pour un Congrès national à la hauteur des défis du secteur. En pleine période électorale, dans un climat social et politique sous tension, les enjeux de solidarité seront au cœur du débat public. Plus que jamais, il s'agira de faire entendre une voix collective face aux remises en cause des droits fondamentaux. Pensé comme un moment fort de mobilisation, le Congrès rassemblera près de 1500 participants pour tenir, résister et proposer. Trois ambitions guideront cet événement : donner la parole au

terrain, éclairer les grandes transformations de la société et porter des propositions concrètes pour renforcer les solidarités.

Plénières, conférences et ateliers rythmeront ces deux jours pour comprendre, débattre et agir. Échanges avec les acteurs publics, valorisation des initiatives et espaces de travail collectif permettront de transformer les constats en solutions.

À Marseille, la FAS réaffirme une conviction : face aux fractures, les solidarités ne sont pas une option, elles sont une réponse.

Pour la **SOLIDARITÉ**
contre les exclusions

www.federationsolidarite.org

